



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 décembre 2015

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du développement social

Quatrième session

Bangkok, 28-30 mars 2016

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité du développement social (section I) et les annotations à cet ordre du jour provisoire (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session:
 - a) Déclarations liminaires;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique:
 - a) Examen des questions et problèmes de développement social en rapport avec les objectifs de développement durable;
 - b) Examen du développement des capacités institutionnelles et de l'adoption de solutions innovantes en vue de renforcer la dimension sociale des objectifs de développement durable.
3. Examen des tendances régionales relatives au passage de l'école à la vie active.
4. Examen de l'orientation future du sous-programme.
5. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur sa quatrième session.
8. Clôture de la session.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 15 janvier 2016.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Déclarations liminaires

Le programme de la cérémonie d'ouverture sera annoncé en temps utile.

b) Élection du Bureau

Le Comité élira un président, un vice-président et un rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CSD(4)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications éventuellement nécessaires.

2. Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique

a) Examen des questions et problèmes de développement social en rapport avec les objectifs de développement durable

Documentation

Défis dans la mise en œuvre de la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (E/ESCAP/CSD(4)/1)

Annotation

Le Comité sera saisi d'un document de fond qui donnera un aperçu des principales questions et grands problèmes de développement social dans la région de l'Asie et du Pacifique, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, adoptés il y a peu par l'Assemblée générale. Ce document traitera des questions prioritaires où les progrès ont été lents, dont la santé, l'égalité entre les sexes et l'intégration des groupes vulnérables, et notamment des problèmes rencontrés par les pays ayant des besoins particuliers.

Les délégations seront appelées à faire au nom de leur pays une brève déclaration pour exposer les problèmes qui se posent au niveau national en rapport avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Les délibérations viseront à mieux appréhender les besoins des pays, s'agissant en particulier des groupes les plus exclus de la société.

b) Examen du développement des capacités institutionnelles et de l'adoption de solutions innovantes en vue de renforcer la dimension sociale des objectifs de développement durable

Documentation

Solutions et modalités innovantes pour renforcer la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (E/ESCAP/CSD(4)/2)

Annotation

Ce document proposera une série de mesures innovantes que pourront prendre les pays de la région pour cibler efficacement les objectifs de développement durable en rapport direct avec le développement social, notamment l'égalité entre les sexes, et un appui que pourrait apporter la CESAP à cet égard, en particulier par le renforcement des institutions et la promotion de la coopération Sud-Sud. Compte tenu des liens complexes existant entre les dimensions sociale, économique et environnementale, il proposera également des stratégies de développement multisectorielles visant la mise en œuvre des objectifs de développement durable de manière globale.

Les délégations seront appelées à faire au nom de leur pays une brève déclaration sur la préparation au niveau national de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'aide de politiques et de cadres généraux, et le renforcement de la dimension sociale du développement durable, dont la problématique hommes-femmes. Les délibérations viseront à présenter des recommandations politiques sur la manière de mettre le plus efficacement possible la dimension sociale en corrélation avec les dimensions économique et environnementale dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Examen des tendances régionales relatives au passage de l'école à la vie active

Documentation

Tendances régionales en matière d'éducation et d'emploi, notamment les difficultés découlant du passage de l'école à la vie active (E/ESCAP/CSD(4)/3)

Annotation

Le Comité sera saisi d'un document de fond qui donnera un aperçu des principales tendances et difficultés relevées dans la région de l'Asie et du Pacifique, en rapport avec les objectifs 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) et 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), en s'attachant notamment à l'éducation et à l'entrée sur le marché du travail.

Les délégations seront appelées à faire au nom de leur pays une brève déclaration pour présenter l'expérience nationale dans la mise en œuvre des objectifs 4 et 8, s'agissant notamment du passage en douceur de l'école à la vie active. Les délibérations viseront à présenter des recommandations politiques sur les moyens de renforcer les systèmes éducatifs et les politiques de l'emploi dans le cadre des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable connexes.

4. Examen de l'orientation future du sous-programme

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité sera invité à formuler des directives sur les activités du sous-programme et l'orientation de l'action à court et à long terme du secrétariat dans le domaine du développement social, en tenant compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

5. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité sera invité à faire connaître, à l'avance, les propositions et/ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires de développement social à soumettre pour examen à la Commission à sa soixante-douzième session, qui se tiendra en 2016.

6. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité sera invité à examiner toute autre question portée à son attention.

7. Adoption du rapport du Comité sur sa quatrième session

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/CSD(4)/L.2)

Annotation

Le Comité sera invité à examiner le projet de rapport du Comité sur sa quatrième session, lequel sera soumis à la Commission à sa soixante-douzième session en 2016.

8. Clôture de la session

Des discours de clôture seront prononcés.
